



Le 9 août 2017

Le très honorable Justin Trudeau, P.C.
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
justin.trudeau@parl.gc.ca

Monsieur le Premier ministre,

J'ai lu avec intérêt les articles relativement à l'audience que le pape François vous a accordée à Rome, en mai dernier. Vous y avez abordé plusieurs sujets, dont les retombées de l'industrie sur la création et sur l'humanité. Ces dernières sont des préoccupations importantes de l'Église catholique au Canada, surtout lorsqu'elles touchent les peuples autochtones.

Tout récemment, les évêques catholiques de l'Amérique latine nous ont fait part de leurs profondes inquiétudes concernant la présence de sociétés extractives canadiennes qui mènent des opérations en Amérique latine. Plusieurs de ces sociétés sont directement responsables d'une grave dégradation de l'environnement et de violations des droits de la personne. Il est particulièrement déplorable que les intérêts commerciaux de ces sociétés aient des conséquences négatives directes sur les populations autochtones dont les terres ancestrales sont ravagées et épuisées par des pratiques minières irresponsables, injustes et contraires à l'éthique.

Ce mépris flagrant de la terre et des gens qui l'habitent ne serait pas toléré si la voix des victimes n'était étouffée par des personnes politiquement influentes dont les intérêts financiers sont liés à ces opérations. Au Honduras, au Brésil et ailleurs en Amérique latine, des individus et des collectivités sont empêchés de défendre leur terre, leur eau et leurs moyens de subsistance. Il est bien connu que le contrôle, l'extraction, la transformation et le commerce de ces ressources financent des groupes armés dont le pouvoir paralyse et met en danger des populations vulnérables. Nous avons appris comment les menaces, la violence, l'extorsion et même le meurtre sont utilisés pour faire progresser les grandes entreprises et l'industrie au détriment – humain et économique – des pauvres.

En tant que Canadiennes et Canadiens, nous sommes privilégiés. Nous ne pouvons rester indifférents au cri des pauvres ou aux conséquences de la dégradation de notre maison commune. Nous ne pouvons accepter le comportement immoral de sociétés minières canadiennes en Amérique latine ou ailleurs dans le monde, qui, prenant prétexte de l'absence de cadres réglementaires, se déroberont à leurs responsabilités éthiques.

Le devoir nous incombe à tous – gouvernement, sociétés, investisseurs, autorités locales, travailleurs et consommateurs – de changer d’attitude et de comportement si nous voulons vivre dans un monde où la création de richesses à partir des fruits de la terre ne nous détourne pas de l’origine et la finalité de ces biens, qui doivent servir à améliorer les conditions de vie de toutes et de tous. Comme l’affirme clairement le pape François, l’écologie naturelle est étroitement liée à l’écologie humaine, de sorte que notre façon de traiter le monde naturel est inséparable de notre façon de voir les autres êtres humains, de façonner moralement la société et de nouer des liens avec Dieu (cf. Lettre encyclique *Laudato si* [Sur la sauvegarde de la maison commune], Cité du Vatican, 2015, n^{os} 5 s.).

Votre gouvernement a annoncé récemment qu’il entend relancer la politique extérieure du Canada; le 29 juin 2017, j’ai écrit à ce propos à la ministre des Affaires étrangères pour lui faire part de ma consternation à l’égard du discours qu’elle avait prononcé, le 9 juin dernier, à la chambre des Communes sur la politique étrangère canadienne. Les réactions à ma lettre, qui ont parues dans la presse, tant de la part de la ministre elle-même que de celle de l’honorable Marie-Claude Bibeau, qui a rencontré dernièrement Mgr Luc Cyr, archevêque de Sherbrooke, semblent indiquer que votre Cabinet est disposé à poursuivre et approfondir cette importante discussion avec les dirigeants religieux.

Nous vous invitons à considérer la lettre ouverte ci-jointe (annexe 1 – en anglais seulement), signée par plus de 200 organismes latino-américains et internationaux, qui soulève de graves inquiétudes au sujet des opérations mondiales du secteur minier canadien. Cette lettre, datée du 25 avril 2016, a été envoyée il y a plus d’un an et reste sans réponse. Les signataires, y compris les membres de la coalition œcuménique Églises et Industrie minière (*Red Iglesias y Minería*), espèrent un changement fondé sur les engagements que vous, en tant que Premier ministre, et votre gouvernement avez pris quant à l’adoption d’un cadre législatif qui rendrait les agences et les sociétés publiques imputables pour les abus liés aux opérations des sociétés minières canadiennes à l’étranger. Ils suggèrent, entre autres :

- la création d’une instance objective et impartiale (comme un ombudsman) pour surveiller et enquêter sur les plaintes concernant les sociétés minières canadiennes à l’étranger;
- l’accès aux tribunaux canadiens, de sorte que les violations du droit de l’environnement et des droits de la personne par des sociétés minières canadiennes à l’étranger soient jugées en vertu du droit canadien;
- la fin des interventions du gouvernement canadien, que ce soit par l’entremise de l’aide, du commerce, de l’assistance technique ou de la diplomatie, visant à influencer d’autres pays pour qu’ils adoptent ou modifient leur cadre réglementaire relativement aux projets extractifs; et
- la fin de la négociation d’accords de libre-échange et d’investissements qui favorisent les sociétés minières canadiennes au détriment des gens et de l’environnement, la fin en particulier des mécanismes d’arbitrage internationaux entre les investisseurs et les États, qui servent aux investisseurs étrangers à protéger leurs investissements et à éluder la réglementation ou à se soustraire à leurs responsabilités en cas d’abus.

Il y a plus de deux ans, mon prédécesseur à la présidence de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau, envoyait la lettre d'appui ci-jointe (annexe 2) à celui qui était alors président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) pour lui exprimer notre solidarité au moment où il s'apprêtait à témoigner, le 19 mars 2015, à Washington (DC), devant un tribunal de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIADH) sur les implications éthiques et morales des projets associés aux industries extractives en Amérique latine. Mgr Donald Bolen, alors évêque de Saskatoon, et qui préside toujours la Commission de la CECC pour la justice et paix, était présent aux audiences du tribunal, en signe de notre solidarité. Copie de la lettre a été transmise au ministre des Affaires étrangères de l'époque, l'honorable Rob Nicholson; Mgr Durocher y soulignait que notre Conférence s'inquiète depuis plusieurs années des liens entre le Canada et les industries extractives qui opèrent en Amérique latine.

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix- Caritas Canada est intervenue également à plusieurs reprises pour que les collectivités affectées par les activités de sociétés minières canadiennes à l'étranger puissent avoir accès à la justice, et ses appels ont été soutenus et repris par les évêques du Canada. Plus de 80 000 Canadiennes et Canadiens se sont joints à *Développement et Paix* en 2013, dans le cadre de la campagne « Une voix pour la justice », afin de réclamer la création d'un poste d'ombudsman pour le secteur extractif à l'étranger.

Quand le Gouvernement du Canada compte-t-il répondre à ces appels répétés pour une meilleure supervision des opérations des sociétés extractives canadiennes à l'étranger? J'attends votre réponse, Monsieur le Premier ministre, en vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos préoccupations persistantes.

Sincèrement,



Mgr Douglas Crosby, OMI
Évêque de Hamilton
Président de la Conférence des évêques
catholiques du Canada

p. j.

- c.c. :
- L'honorable Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères
 - L'honorable James Gordon Carr, ministre des Ressources naturelles
 - L'honorable Carolyn Bennett, ministre des Affaires autochtones et du Nord